

MENTIONS LEGALES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

MENTIONS LEGALES

La société association Regarts est un service de :

- L'association Asso Regarts
- Situe 7 rue Bernard Palissy 31200 Toulouse France
- Adresse du site : Regarts.eu
- Téléphone : 0983011089
- Représentants légaux : Olivier Ochem, Karim Guerch
- N° Siret : 501 634 505 00033 / Code APE : 9001Z
- N° TVA Intracommunautaire : FR34501634505
- N° de licence d'entrepreneur de spectacles : 2-1042907 / 3-1042908
- N° Déclaration Préfecture : W313007454

PREAMBULE

Les Présentes conditions générales de ventes s'appliquent à toutes les ventes conclues sur le site Internet Regarts.eu

Le site Internet Regarts.eu commercialise les PRODUITS suivants: Billets de spectacles ou d'évènements (Festivals, Concerts, évènements culturels etc.).

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement de la commande.

La validation de la commande vaut donc acceptation des conditions générales.

ARTICLE -1 LE PRIX

Les prix des PRODUITS sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais de traitement et d'expédition visés Ci-après.

1-2 Les tarifs peuvent varier selon l'évènement et pour certains achats des pièces justificatives pourront vous êtres demandées selon les conditions indiquées sur le site.

1-3 L'association regarts se réserve le droit de modifier ses prix des à tout moment. Toutefois elle s'engage à facturer les billets commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

1-4 Toutes commandes quelque soit son origine est payable en euro.

1-5 L'Acheteur est réputé se trouver en France métropolitaine, le prix lui est donc facturé toutes taxes comprises. Cependant, en cas de livraison dans un pays autre que la France métropolitaine, l'Acheteur est l'importateur du ou des produits concernés. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge de l'Acheteur et relèvent de son entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/organismes compétents de pays concerné.

1-6 Les PRODUITS demeurent la propriété de l'organisateur jusqu'à l'encaissement totale de l'association Regarts.

1-7 Le prix payer par l'acheteur ne peut être modifié sans l'accord de l'organisateur.

ARTICLE - 2 LA COMMANDE ET LA DISPONIBILITE

2-1 DISPONIBILITE

La disponibilité des PRODUITS ne peut donc s'apprécier qu'au moment de la validation effective de la commande.

Toutefois, pour certaines catégories de spectacles ou de stages, la disponibilité des billets ou droits d'inscription peut être soumise à conditions (par exemple : respect de critères d'âge, de nombre de participants, etc.), à la discrétion de l'ORGANISATEUR

2-2 LA COMMANDE

L'achat des billets s'effectue en temps réel sur le site. L'acheteur effectue sa commande sur le site à l'adresse électronique : [Regarts.eu](https://regarts.eu)

Pour passer une commande, l'Acheteur doit, au préalable, créer un « compte » dans lequel il renseigne notamment mais de manière non exclusive ses nom, prénom et adresse électronique. Il sélectionne ensuite les événements présentés sur le site auxquels il souhaite participer. Ces choix sont alors intégrés à son « panier ». L'Acheteur, enfin, valide la commande des produits sélectionnés en se rendant dans son « panier ». Chaque étape de la commande est clairement expliquée sur le Site. L'accès au Site est assuré de manière permanente, 24h/24h et 7j/7j, sous réserve des périodes de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions exceptionnelles, sous réserve de cas de force majeure et enfin, sous réserve de saturation du réseau ou d'interruptions tenant au réseau lui-même ou à la sécurisation des données des utilisateurs.

ARTICLE - 3 LE PAIEMENT

3-1 Le paiement s'effectue en Euro

3-2 Le règlement des commandes s'effectue par carte bancaire utilisable sur le territoire français. Le paiement par carte bancaire permet à l'acheteur de commander en ligne de manière ferme et définitive. Le compte bancaire de l'acheteur sera débité au moment de la commande dès la validation finale de la transaction. Toutefois le débit du compte bancaire de l'acheteur pourra être différé de quelques jours.

3-3 Les cartes acceptées pour le paiement sont les réseaux: Carte Bleue, Visa et Eurocard, Mastercard

ARTICLE - 4 SECURISATION DES PAIEMENTS DES DONNEES PERSONNELLES

4-1 Sécurisation des paiements

L'achat de billets se fait via le site FESTIK (une société spécialisée dans la commercialisation, la conception, la distribution, la gestion, l'organisation de réservation et de billetterie de spectacles et de manifestations de tous types et de toutes natures). Cette dernière a confié son système de paiement à CM-CIC Paiement, prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne

4-2 Données Personnelles

Les informations et données demandées à l'Acheteur et transmises par lui sont nécessaires pour le traitement des commandes et une bonne gestion aux relations Commerciales. Ces informations et données sont conservées à des fins de sécurité afin de respecter les obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre d'améliorer et personnaliser les services proposés par Asso Regarts et les informations adressées. Elles permettent également à Asso Regarts d'expédier les billets à l'ACHETEUR, et éventuellement de le contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel il a réservé des places.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives relatives aux utilisateurs du Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (n° de déclaration :-----).

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

ARTICLE - 5 TRAITEMENT DES FRAIS

Pour chaque commande, il pourra être facturé, en plus du prix des PRODUITS et des frais d'expédition, des frais de traitement dont le montant sera indiqué sur le site lors de la validation de la commande.

La commande des PRODUITS n'est définitivement confirmée et n'engage L'Asso Regarts qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande a bien été validée. En conséquence, l'ACHETEUR est invité à consulter sa messagerie électronique et éventuellement ses courriers indésirables.

ARTICLE - 6 OBTENTION DES PRODUITS ET EXPEDITION

6-1 Expédition

Livraison (envoi par courrier) Sauf indication expresse contraire, la confirmation par voie électronique suffit pour pouvoir se présenter à l'entrée de l'événement, il n'y a donc pas d'expédition dans la majorité des cas, sinon : les billets sont livrés dans le monde entier. La livraison s'effectue à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de la commande. Par ailleurs Le mode d'obtention des PRODUITS est lié au mode de paiement choisi, aux options retenues par l'ORGANISATEUR, et au délai existant entre la date de la réservation et la date de l'EVENEMENT.

6-2 Retrait

L'ACHETEUR doit se présenter au lieu de retrait mentionné sur le site, muni de son numéro de réservation et d'une pièce d'identité. Sans la présentation de cette carte et d'une pièce d'identité, les PRODUITS ne pourront être délivrés. Pour tout paiement par carte bancaire, la carte bancaire est débitée dès la validation finale de la commande. Le débit de la carte bancaire est indépendant du retrait effectif des PRODUITS. En tout état de cause, le règlement des PRODUITS ne pourra être restitué à l'ACHETEUR si celui-ci omet de les retirer. Dans tous les cas l'ACHETEUR obtiendra ses PRODUITS au plus tard à la date de l'EVENEMENT.

6-3 Impression des billets

E-Ticket * (impression des billets à domicile) Chaque billet codé (e-ticket) est muni d'un code barre permettant l'accès à l'événement à un seul spectateur. Une pièce d'identité officielle en cours de validité pourra être demandée à l'Acheteur. L'E-Ticket est soumis à une tarification indiquée et facturée à l'Acheteur au moment de la commande. L'E-Ticket n'est valable que s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical) avec une imprimante jet d'encre ou laser. Aucun autre support (électronique, écran pc, écran portable...) n'est accepté. Les billets doivent disposer d'une bonne qualité d'impression. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. L'E-Ticket codé est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précisés ci-dessus. L'Acheteur doit

conserver ce titre pendant toute la durée de sa présence sur le lieu de l'événement. Proposé uniquement pour certains événements. Le vendeur n'est pas responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite du Billet, et notamment en cas d'incident qui surviendrait pendant l'acheminement des Billets lorsque la livraison par courrier est choisie par le Client. En outre, il est précisé que L'Asso Regarts n'est en aucun cas tenue de donner suite au demande d'édition de duplicata en cas de perte ou de vol du Billet.

ARTICLE -7 DROIT DE RETRACTATION PERTE ANNULATION

7-1 Conformément à l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation aucun droit de rétractation ne peut être exercé pour la billetterie. Les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés, sauf éventuellement en cas d'annulation ou de décision par le producteur du remboursement des billets.

7-2 En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne peut être fourni à l'Acheteur.

7-3 À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel l'ACHETEUR avait réservé des places, celui-ci accepte que l'organisateur puisse utiliser les coordonnées saisies lors de la réservation pour le tenir informés de la marche à suivre. L'ACHETEUR est invité en tout état de cause à vérifier 24 heures avant la manifestation que celle-ci est bien maintenue sans modification en consultant tous les supports de communications mis à sa disposition par l'organisateur.

ARTICLE - 8 DROIT DE RETRATATION POUR LES AUTRES PRODUITS

En application de l'article L. 121-20 du Code de la consommation, L'ACHETEUR dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la réception des PRODUITS pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Les retours doivent s'effectuer à l'adresse suivante :

ASSOCIATION REGARTS
7 RUE BERNARD PALISSY 31200
TOULOUSE France

En cas d'exercice du droit de rétractation, l'ORGANISATEUR procédera au remboursement des sommes versées par L'ACHETEUR, sans frais. Le remboursement sera effectué dans un délai maximum de trente jours après réception du retour. Toutefois, à l'exception des billets, droits d'inscription et d'adhésion, seuls les PRODUITS retournés en parfait état dans leur emballage d'origine pourront être remboursés. Les PRODUITS retournés incomplets, abimés, endommagés ou salis par L'ACHETEUR ne seront pas repris.

ARTICLE - 9 REMBOUSEMENT

Un billet ou droit d'inscription ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation d'un EVENEMENT et de décision par l'ORGANISATEUR organisateur du remboursement des billets. En cas d'annulation d'un EVENEMENT, seul le prix du billet ou droit d'inscription sera remboursé, hors frais de traitement et frais d'expédition visés plus haut. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet ou droit d'inscription.

Dans tous les cas, aucun frais d'expédition ou de traitement de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé. En cas d'annulation du spectacle du fait de l'ORGANISATEUR :

- les paiements par carte bancaire feront l'objet d'un recredit automatique.
- les règlements par chèques et espèces seront remboursés par l'ORGANISATEUR.

ARTICLE-10 RESPONSABILITES

Conformément à la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 et de l'article L 121-20-3 du Code de la consommation, FESTIK est responsable de plein droit à l'égard de l'ACHETEUR de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance. L'ORGANISATEUR fixe le

règlement propre à l'organisation de l'ÉVÉNEMENT et qui est pleinement applicable à la clientèle. Ces règlements sont communiqués à la clientèle par l'ORGANISATEUR.

ARTICLE -11 DROIT APPLICABLE

La vente des PRODUITS visés aux présentes conditions de vente est soumise à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

ARTICLE -12 SERVICE APRES VENTE

Par courrier :
ASSOCIATION REGARTS
7 RUE BERNARD PALISSY 31200
TOULOUSE France

ARTICLE -13 DROIT APPLICABLE

La vente des PRODUITS visés aux présentes conditions de vente est soumise à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

